

SOS TABARA – HELP, asbl.
Rue de Belgrade, 134
1060 Bruxelles
sostabara@hotmail.com

**OBSERVATIONS SUR LE
« *PROJET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE-BRUXELLES :***

***Rwanda 10 ans après ... du déni des droits
à l'engagement des jeunes citoyens »***

Bruxelles, le 15 Mars 2004

**NOS OBSERVATIONS SUR LE
« PROJET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE-BRUXELLES :**

***Rwanda 10 ans après ... du déni des droits à l'engagement des
jeunes citoyens »***

1. INTRODUCTION.

Référence faite à l'article intitulé « *Sensibiliser les jeunes au génocide rwandais* » paru dans le journal « Métro » du 12 février 2004, l'association « SOS Tabara – Help » exprime par la présente ses inquiétudes, non pour l'engagement pris d'entretenir le devoir de mémoire des élèves et des enseignants, mais quant à la façon d'appréhender cette tragédie.

2. LE NŒUD DU PROBLÈME.

En effet, au moment où les parents et même les aînés de ces jeunes n'ont pas encore compris ni vu clair dans cette tragédie, dire que l'on va fournir « *les clés de compréhension du génocide rwandais à ces jeunes* » relèverait, à notre avis, de l'intoxication.

Force est de rappeler à cet égard la **Recommandation N° 52** du Rapport final de la Commission d'Enquête du Sénat de Belgique, où celui-ci estime, à juste titre, que :
« Les Nations Unies doivent prendre l'initiative de mener une enquête internationale sur l'assassinat des Présidents du Burundi et du Rwanda en Avril 1994. Le Sénat de Belgique insiste sur l'opportunité de procéder à une telle enquête parce qu'elle est la seule possibilité que l'on ait de confirmer ou d'infirmer une ou plusieurs hypothèses avancées. En effet, si nous avons connaissance des données relatives à l'assassinat du Président, nous pourrions donner une idée et une interprétation plus claire des événements postérieurs, tant pour ce qui est de l'assassinat du Président... des Casques Bleus que pour ce qui est du génocide. C'est en effet l'attentat contre l'avion présidentiel qui a constitué l'amorce de ces événements ultérieurs... ».

A ce jour, nous ignorons si cette enquête recommandée a effectivement eu lieu et quelles en sont ses conclusions puisque à notre connaissance aucun rapport n'a été rendu public à ce sujet. Ainsi, passer outre cette Recommandation du Sénat de Belgique et se targuer d'être en possession des clés de la compréhension du génocide rwandais relèverait de l'intoxication, surtout que le public visé est la jeunesse, des enfants innocents dont certains n'avaient même pas encore vu le jour au moment des faits.

3. TÉMOIGNAGES ET ANALYSES.

Certains témoins privilégiés de ce qui s'est passé au Rwanda, ont donné suffisamment leurs points de vue sur la question, et ils ne demandent qu'à être enfin écoutés. En effet, plusieurs hypothèses, certaines parfois très fantaisistes, sur les auteurs de l'attentat contre le Président J. Habyarimana, ont été avancées, mais jusqu'à présent, que ce soit au Rwanda, à l'ONU, au TPIR, aux Grandes Puissances

de la Communauté Internationale, aucun n'a réellement manifesté une volonté quelconque pour mener cette enquête. En tout cas, à ce jour, des témoignages crédibles montrent la responsabilité du Front Patriotique Rwandais (FPR – Inkotanyi) et de son chef, le Général Paul Kagame, dans cet attentat.

Jean Pierre Mugabe¹ dans son témoignage intitulé « *Déclaration sur l'attentat contre l'avion dans lequel les Présidents Habyarimana du Rwanda et Ntaryamira du Burundi trouvèrent la mort le 06 avril 1994.* », donne des révélations de premier ordre et très détaillées sur les motivations de cet attentat, sur ses préparatifs et sur son exécution par un escadron d'élite du FPR. Cette cellule était baptisée « **Network Commando** »². Cette structure clandestine du FPR était activée et désactivée selon les besoins. D'ailleurs trois informateurs tutsi qui ont affirmé appartenir à cette cellule ont dit à des enquêteurs de l'ONU en 1997 que l'assassinat du président Juvénal Habyarimana avait été mis en œuvre avec la « *complicité d'une puissance étrangère* » sous le haut commandement de Paul Kagame ». Ce qui a permis à l'ancien responsable d'enquête du Tribunal Pénal International (TPI) Michael Hourigan de rédiger en 1997 un rapport secret portant sur ces confessions, et à Steven Edwards de les révéler partiellement dans le journal canadien « *National post* », le 1^{er} mars 2000.

Selon le **Colonel Luc Marchal**³, « *C'est cet attentat qui a tout déclenché. « (...) Plus personne ne met en doute la responsabilité de Kagame dans l'attentat. Mais il est toujours chef d'Etat et ce sont les Etats Unis qui ont joué ce pion-là, pour toute une série de raisons, ...* »

D'après toujours Luc Marchal, cette stratégie du pire daterait de l'époque où il y avait eu des élections dans la « **zone tampon** » à l'issue desquelles le FPR avait pu obtenir seulement 20% ; se rendant ainsi compte « *qu'en cas d'élections générales, il serait rejeté dans l'opposition. (...) Ceux qui ont provoqué les choses l'ont fait parce qu'ils se rendaient bien compte qu'ils allaient devoir partager le pouvoir et ils ne voulaient pas le faire. Comme je l'ai dit, ce qui s'est passé le 6 avril, c'est la démonstration par l'absurde que nous (la MINUAR : Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda) étions prêt de réussir. (...) Quoi qu'il en soit, il faut bien réaliser que l'attentat du 6 avril s'est préparé des semaines voire des mois auparavant. On n'improvise pas un attentat comme celui-là. Il faut aussi se rendre compte que, suite à l'attentat, les opérations militaires ont directement commencé et que ces opérations militaires ont duré pendant plusieurs semaines, jusqu'à la mi-juillet* » (...)

Et le colonel Luc Marchal de renchérir, « *En tant que militaire, je sais que les opérations ne s'improvisent pas, qu'elles se préparent de longue date. Si elles*

¹ Mugabe J.P. est un ancien directeur du journal Le Tribun du Peuple ; ancien officier de renseignement au bureau G2 de la Gendarmerie Nationale APR et actuellement consultant et chercheur associé à l'ISSA (International Strategic Studies Association) Washington D.C., US.

² Article paru dans «La Liberté» de Fribourg, Suisse du 06 mars 2004 et disponible sur www.laliberte.ch

³ Colonel Luc Marchal, ex-Commandant du Contingent belge de la MINUAR.

Source : Christophe Vincelet : « *La mort des dix casques bleus belges à Kigali le 7 avril 1994 ou l'échec de la Belgique dans la crise rwandaise* ». Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Madame le professeur Annette Becker, Université de Paris X, Nanterre, Département d'Histoire, juin 2003, pp 105 – 129. L'essentiel de ce mémoire vient d'être édité aux Editions L'Harmattan sous le titre : « *La mort des dix casques bleus belges à Kigali. Le belgocentrisme dans la crise rwandaise.* »

avaient été improvisées, elles auraient été arrêtées après, tout au plus, huit jours. Il n'y aurait pas eu de munitions, de vivres, de carburant etc. en suffisance, ce qui ne fut pas le cas. Ce qui s'est passé le 6 avril était bien le point de départ d'un plan minutieusement préparé. Les extrémistes ont privilégié la guerre et le chaos à la modération et au processus de paix. C'est le contexte dans lequel l'attentat s'est produit le 6 avril. »

A cet égard, il y a lieu de relever que **QUID Edition 2004** à la page 1291, vient d'affirmer sans ambiguïté que cet attentat a été perpétré par le FPR.

Toujours dans l'article paru dans le journal « **La Liberté** »⁴ de Fribourg, on révèle que « *le juge français Jean Louis Bruguière termine son enquête. Sa conclusion ? Ce sont des membres du Front Patriotique Rwandais de Paul Kagame, l'actuel président du Pays des Milles Collines, qui ont mis en œuvre l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion des présidents rwandais et burundais, tous deux hutu. Ce, sous le haut commandement de Paul Kagame qui agissait avec la complicité du président ougandais Yoweri Museveni* ».

Dans ce rapport, « *des soldats de l'ombre, dont les noms et les grades ont été révélés aux enquêteurs des Nations Unies, auraient organisé l'attentat contre le Falcon 50 à partir de trois positions de tir...* »

« *Problème : ce rapport s'achève au moment même où le président Kagame, le FPR et l'ensemble du Rwanda et de ses alliés africains s'apprêtent à célébrer le dixième anniversaire du génocide. Il y a donc, du Rwanda à l'Afrique et aux Etats-Unis en passant par l'Europe, de multiples tentatives visant à bâillonner le juge Bruguière et son rapport.* »

« *Selon les milieux bien informés, si le président sud-africain Thabo Mbéki (grand allié de Paul Kagame) s'est rendu dernièrement à Paris, c'était afin d'interdire ou ajourner la publication du Rapport Bruguière.* »

« *En réalité, les conclusions auxquelles aurait abouti le juge Bruguière n'étonnent pas les milieux qui s'interrogent sur les origines du génocide Rwandais. Car elles ne feraient que confirmer différents rapports et enquêtes journalistiques déjà publiés.* »

Le journal « **Le Monde** »⁵ a publié très récemment l'article « **L'enquête sur l'attentat qui fit basculer le Rwanda dans le génocide** », dans lequel, après six ans d'enquête, on révèle une bonne partie des résultats du rapport final de l'enquête du juge d'instruction Jean Louis Bruguière sur l'attentat qui coûta la vie au président Juvénal Habyarimana du Rwanda et à son homologue burundais Cyprien Ntaryamira ainsi qu'à leurs délégations.

« *Dans un rapport de 220 pages dont « Le Monde » a pu prendre connaissance, daté du 30 janvier 2004, et intitulé : « **Résultat de l'enquête de la division nationale antiterroriste de la direction générale de la police judiciaire** », le général Paul Kagame, ex-chef rebelle et actuel chef de l'Etat rwandais, est désigné comme le principal décisionnaire de l'attentat, en tête d'une liste de 10 officiers supérieurs du FPR et des deux « servants de missiles sol-air » tirés sur l'avion présidentiel, qui sont également identifiés.*

L'enquête du juge Bruguière, fondée sur des centaines de témoignages, des dizaines de commissions rogatoires et de nombreuses missions d'entraide judiciaire à l'étranger, bénéficie du concours de plusieurs dissidents du FPR, exilés en lieu sûr,

⁴ Journal «La Liberté» de Fribourg, Suisse du 06 mars 2004 et disponible sur www.laliberte.ch

⁵ Journal « Le Monde » Edition du 10 mars 2004, p. 1 – 3.

dont un membre du « **network commando** », la structure clandestine placée directement sous les ordres du Général Kagame et chargée de l'attentat.

Les témoins-clés abondent « sur l'hypothèse – à priori monstrueuse – que le FPR, le mouvement rebelle né de la diaspora tutsi, ait pu sacrifier, pour sa prise de pouvoir, les « Tutsi de l'intérieur », c'est-à-dire les parents restés au pays après la fin, en 1959, de l'hégémonie politique de l'ethnie minoritaire au Rwanda. « Paul Kagame n'avait que peu de considération pour les Tutsi de l'intérieur qui étaient presque assimilés à ses yeux aux Hutu, affirme le capitaine Abdul Ruzibiza. Les Tutsi de l'intérieur étaient des ennemis potentiels qu'il fallait éliminer au même titre que les Hutu pour prendre le pouvoir, objectif essentiel de Kagame ».

Pour **Christophe Hakizabera**⁶, membre actif du FPR à l'époque, face à l'échec de la propagande de son idéologie à l'intérieur du pays, « le FPR a élaboré un plan macabre qui devrait conduire le pays dans le chaos, en programmant la mort du président Habyarimana. Celui-ci était considéré comme un obstacle majeur à la prise du pouvoir par la force. La première réunion de planification de l'assassinat s'est tenue à Kabale dans les locaux de l'Evêché sous les hospices de l'Evêque Barnabé Harelimana. Plus tard, des réunions de ce genre se tiendront à Mbarara dans la résidence du Général Major Salim Saleh, demi-frère du Président ougandais Yoweri Kaguta Museveni, puis on sait pertinemment que la décision de tuer le Président Habyarimana a été prise à Bobo-Dioulasso au Burkina Fasso en Mars 1994 et que **le Major Paul Kagame a participé à cette réunion**. Le plan d'assassiner le Président Habyarimana a été révélé aux Tutsi de l'intérieur qui ont mis Kagame en garde contre des conséquences fâcheuses et désastreuses d'un tel assassinat et ont demandé à Kagame de ne pas commettre une telle bêtise dont ils connaissaient à l'avance les conséquences et le prix du sang à payer. » Et malgré cela il l'a fait.

Et **Christophe Hakizabera** de renchérir : « Ceci explique pourquoi la mort de milliers de Tutsi n'a affecté en rien le FPR », qui entre-temps massacrait les Hutu, « qui s'est servi de leurs malheurs pour légitimer son Coup d'Etat. N'importe quelle intervention aurait gêné la prise du pouvoir par force par le FPR. Il est vrai que Kagame avait besoin d'un marais de sang Tutsi pour justifier plus tard l'extermination planifiée des Hutu et crier haut et fort au Génocide qui, aujourd'hui, est devenu un fonds de commerce inépuisable pour légitimer son régime. »

A ce propos, **le Général Dallaire**, Commandant en chef de la MINUAR, évoque dans son dernier livre qu'au plus fort de la crise, lorsque il a fait part au Général Kagame de ses inquiétudes à propos du sort des Tutsi et des Hutu bloqués à l'hôtel des Mille Collines, et que le nouveau chef d'Etat-Major, le général Augustin Bizimungu, avait menacé de tuer si le FPR continuait à bombarder les positions des Forces Armées Rwandaises (les FAR) à Kigali, Paul Kagame donna de façon pragmatique cette réponse :

« Elles (les FAR) continuent d'utiliser leur éternel chantage mais ça ne fonctionne plus ». Le chef du FPR ajouta : « Cette guerre sera la cause de bien des sacrifices.

⁶ Christophe Hakizabera rejoignit le FPR dès la fondation de ce mouvement en Ouganda, et il devint un haut Officier de l'APR. Son témoignage est dans la lettre du 10 Août 1999 adressée à la Commission de l'ONU chargé d'enquêter sur la responsabilité de l'ONU dans le drame Rwandais et dont le document a pour titre : "L'ONU dans l'état des lobbies du FPR".

Si les réfugiés doivent être sacrifiés pour la bonne cause on considérera qu'ils étaient inclus dans ce sacrifice »⁷.

D'ailleurs dans son témoignage du 27 janvier 2004 devant le TPIR à Arusha, le **Général Dallaire** l'a répété : « ... les morts (Tutsi) seraient considérés comme « du prix à payer », c'est à dire comme des « sacrifices ».⁸

Toujours dans le même témoignage, le général Dallaire affirme que, « (...) *Paul Kagame aurait déclaré ; « **Nous sommes au bord d'un cataclysme et une fois enclenché, personne ne sera en mesure de le contrôler** », le 2 avril 1994, soit quatre jours seulement avant le déclenchement du génocide anti-tutsi et des massacres d'opposants qui ont fait un million de morts en trois mois* ».

Et les avocats de la défense de demander si là « *Paul Kagame avait exprimé une prophétie* » ; pendant qu'en même temps « *il plaçait sa victoire militaire au-delà de la vie des Tutsi* ».

Dans son livre, le Général Dallaire évoque également qu'il était coincé entre les deux protagonistes avec :

- Du côté du pouvoir, un gouvernement hétéroclite sans pouvoir réel sur l'armée ;
- Du côté du FPR, des dirigeants qui sont préoccupés de tout sauf la recherche de la paix, d'une solution aux problèmes du pays et l'aboutissement du conflit.

Par ailleurs, le Général Dallaire estime que Paul Kagame avait les moyens de prendre Kigali en peu de temps mais il ne l'a pas fait, préférant continuer des bombardements.

Monseigneur **André Pérraudin**, dans son livre⁹, montre que le drame qu'a connu le Rwanda dans les années 90 peut s'expliquer historiquement par le comportement des meneurs des réfugiés tutsi qui n'ont jamais voulu rentrer pacifiquement au Rwanda, mais qui, au contraire ont toujours prôné de reconquérir le pouvoir par la lutte armée. Les attaques des assaillants **Inyenzi**¹⁰ étalés entre mars 1961 et décembre 1963, 36 au total, ont montré l'évidence de cet objectif.

« Ce projet ne fut jamais abandonné par les leaders tutsi ; il éclata au grand jour le 1er octobre 1990 ; lorsque toute une armée organisée en Ouganda et avec son aide, franchit les frontières du Rwanda à l'entrée-nord du parc de l'Akagera. Cette volonté farouche de reprendre le pouvoir est la clé de tous les événements qui ont ensanglanté le Rwanda, y compris celui du génocide des tutsi qui commença le soir même de l'assassinat du Président Habyalimana, le 6 avril 1994.

*Je dois consigner ici la conversation que j'ai eue le 8 avril 1995 avec une connaissance à moi, une personne de toute crédibilité, et qui était à Kigali même au plus fort des massacres de 1994. Je l'ai rencontré en Europe. Cette personne me raconta la conversation qu'il eut un jour, en 1994 avant le génocide, avec des grands propagandistes et leaders du F.P.R. Mon interlocuteur lui dit : " Avec vos attaques du Rwanda vous allez faire massacrer tous vos congénères de l'intérieur du pays. « La réponse du F.P.R. est cynique : " **Après Tchernobil, dit-il, il y avait encore des survivants** ", ce qui signifiait, on ne peut plus clairement, que pour le F.P.R, le*

⁷ Roméo Dallaire, « *J'ai serré la main du diable* », aux éditions Libre Expression, 2004, p 451

⁸ Agence Hironnelle ; TPIR/Militaires 27 janvier 2004.

⁹ Mgr André Pérraudin, « *Un Evêque au Rwanda* », Editions Saint-Augustin, 2003, p 277.

¹⁰ INYENZI : Selon le fondateur de ce mouvement terroriste tutsi, Monsieur Aloys Ndurumbe, « *le mot Inyenzi est une abréviation qui signifie «le combattant de la milice Ingangurarugo (Nom des milices les plus redoutables du roi Rwabugiri 1860 - 1896) qui s'est donné pour objectif d'être le meilleur». Nous trouvons que les mots «Ingangurarugo yiyemeje kuba ingyenzi» étaient trop long et nous les avons abrégés, dit-il, c'est ainsi que quelqu'un d'entre nous a proposé d'adopter le mot INYENZI. C'est ainsi que le mot «INYENZI» a pris naissance. » Journal Kanguka N°52, Edition du 12 février 1992.*

massacre des tutsi de l'intérieur était secondaire ; aux yeux du F.P.R., l'essentiel était la conquête du pouvoir, même si le prix à payer pour cela devait être l'assassinat de milliers de Tutsi établis dans le pays. L'argument souvent avancé et exploité, à savoir la protection des Tutsi de l'intérieur, n'était qu'un prétexte : le vrai mobile des attaquants était la conquête du pouvoir. Sans hésitation, ... la première et principale cause du génocide tutsi d'avril 1994 est l'attaque du pays par les Tutsi eux-mêmes. Sans ce 1er octobre 1990 et tout ce qui s'en suivit, en particulier l'assassinat du Président Habyalimana, on n'aurait eu ni le génocide des tutsi ni celui des hutu, soit avant, soit après la prise du pouvoir par le F.P.R. à Kigali en avril 1994. »

Comme rapporté par le journal « *La Liberté* » de Fribourg du 06 mars 2004, « **Le Vrai papier journal** » écrit aussi que « *le dirigeant du FPR et le chef d'Etat ougandais ont conçu leur guerre à la Napoléon. Un témoin rapporte que des officiels ont rencontré Paul Kagame en février 1994 pour prévenir que, s'il mettait le feu aux poudres, il y'aurait des massacres parmi les Tutsi. Il aurait alors répondu : « **Même à Auschwitz il y a eu des survivants** »* ».

Le peuple rwandais était alors en plein désarroi, et l'apaisement de la situation demandait l'aide de la Communauté internationale pour arrêter les massacres, renouer le dialogue avec les deux protagonistes afin d'abord de signer un cessez-le-feu, puis d'aboutir à un nouvel accord de paix.

Le refus farouche du FPR-Inkotanyi à dialoguer avec le Gouvernement intérimaire, puis les menaces ouvertes proférées contre les forces belges et françaises arrivées sur place pour évacuer les expatriés, et les casques bleus de la MINUAR, les intimant à quitter le pays s'ils ne voulaient pas être traités en ennemis, est à mettre dans le même ordre d'idées puisqu'il n'avait pour but que de consacrer le chaos, les assassinats et les massacres. Ici, le témoignage de **Willy Claes**, Ministre belge des Affaires Etrangères de l'époque, devant la Commission Sénatoriale, est poignante : « *Vous rendez-vous compte que le FPR avait posé un ultimatum en disant que si nous n'étions pas partis le jeudi, ils attaqueraient ? Le FPR nous avait dit très clairement qu'il était d'accord pour une évacuation humanitaire à courte durée, mais qu'il ne fallait pas essayer de transformer le peace keeping en peace making, sinon il nous considérerait comme des ennemis. (...)* ».

En même temps, le Général Paul Kagame a envoyé à Washington et à New York « *une délégation composée de Charles Muligande (actuel chef de la diplomatie rwandaise), Claude Dussaïdi (son ex-Conseiller spécial aux affaires politiques) et Denis Polisi (actuel Vice-Président de l'Assemblée Nationale)* » pour empêcher toute intervention militaire quelle qu'elle soit, qui serait envoyée pour arrêter les massacres. « *M. Dussaïdi, maintenant décédé, dont l'image - diffusée par toutes les chaînes de télévision – est liée au célèbre « WE SHALL FIGHT » ou en d'autres termes, « toute intervention militaire se soldera par un combat »*^{11, 12}.

Cette mission du FPR réussit à empêcher l'intervention de la Communauté internationale, au grand dam du peuple rwandais, puisque dès « *début mai, un document du Pentagone met en garde contre l'utilisation du mot « **Génocide** », car*

¹¹ Deus Kagiraneza ex-Officier dans l'APR et ancien membre du Bureau Politique du FPR, dans son témoignage devant le Sénat de Belgique : Commission d'enquête parlementaire « Grands Lacs », auditions – vendredi 1^{er} mars 2002.

¹² Jean Pierre Mugabe, op cit.

cela obligerait l'ONU à agir, pour se conformer à la convention du 9 décembre 1948 ... »¹³

En menant ouvertement une telle politique, le Général Kagame servait dans l'immédiat les intérêts des émigrés tutsi extrémistes et condamnait objectivement à mort les Tutsi de l'intérieur dont, selon le FPR, *« la grande partie était considérée comme faisant partie de ceux qui ont été corrompus par le régime Habyarimana »*.

L'ambassadeur du Rwanda auprès des Nations Unies, monsieur Jean Damascène Bizimana, n'avait cessé de demander à la Communauté internationale de venir en aide à la population rwandaise, en vain.

De même une délégation du gouvernement intérimaire dirigée par son ministre des Affaires Etrangères, monsieur Jérôme Bicamumpaka, eut toutes les peines du monde pour trouver les visas nécessaires afin d'aller expliquer la situation aux Nations Unies, et les convaincre de la nécessité d'autoriser une intervention militaire de maintien de la paix, seule mesure salutaire pour le peuple rwandais. Les nations Unies acceptèrent d'envoyer la MINUAR II, une force de 5.500 hommes. Mais, suite aux exigences du FPR et à la complicité de certaines puissances à ne pas donner effet à la résolution, cette force ne sera rendue possible qu'après la victoire militaire totale du FPR acquise malheureusement dans un bain de sang sans précédent, soit 3 mois plus tard.

Robin Philpot, dans son livre¹⁴, rapporte l'analyse de Monsieur **Boutros Boutros Ghali** sur la crise rwandaise. Il était alors Secrétaire Général de l'ONU lors des durs événements qui ont endeuillé le Rwanda.

« Le génocide au Rwanda est à 100% la responsabilité américaine ! » « (...) C'est l'ancien secrétaire général de l'ONU, B. Boutros Ghali qui l'a dit en juillet 1998. Et il l'a d'ailleurs répété en Novembre 2002. »

Il sera congédié de l'Organisation des Nations Unies lorsque l'ambassadrice des Etats Unis, Madame Madeleine Albright opposa un veto à sa réélection, le 19 novembre 1996.

Un autre observateur avisé, et qui a fait ses propres investigations sur le terrain est **Peter Vanderlinden**. Journaliste belge à la VRT (Radio Télévision belge d'expression Flamande), il a séjourné au Rwanda en janvier 1998 et a enquêté sur les disparitions des gens ainsi que sur les massacres des populations civiles dans le Nord-Ouest du pays. Dans l'interview qu'il a accordée au journal *« La Tribune des Grands Lacs »*, N° 2 du 15 avril au 15 mai 1998, il fait une analyse de ce qu'il a vu et des témoignages qu'il a recueillis sur le terrain.

« Je ne suis pas le seul qui dise que l'assassinat du président Habyarimana est un élément clé pour comprendre les structures derrière les atrocités qui ont eu lieu en 1994. Il est impossible de connaître les véritables auteurs de ces crimes avant qu'une enquête sérieuse ne soit menée sur l'attentat contre l'avion qui a coûté la vie à deux présidents, Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi. En un mot, les gens doivent savoir que le Rwanda est un pays de vengeances. Il est évident que l'assassin du président savait à cent pour cent, que commettre cet acte déclencherait des tueries, planifiées ou pas. »

¹³ Le journal « Le Monde » du mercredi 22 août 2001.

¹⁴ Robin Philpot ; *« ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali »*, édition *Les Intouchables*, 2003

« S'agissant du bilan des massacres, des recherches sont actuellement assez avancées. Le professeur Stefan Marysse fait notamment partie d'une équipe de chercheurs sur les massacres au Rwanda. Ces chercheurs ont par exemple dépouillé les chiffres des populations colline par colline. Ils ont utilisé les chiffres des recensements effectués avant et après les massacres de 1994. Ils ont ensuite relevé sur ces collines le nombre d'habitants qui y vivent aujourd'hui et le nombre de réfugiés qui en étaient originaires et qui s'étaient ensuite installés dans les camps des pays limitrophes où ils avaient été enregistrés par le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR). Cela leur a permis de déterminer plus ou moins le nombre de personnes qui ont été assassinées avant, pendant et après le 6 avril 1994. **Le chiffre global des morts aurait atteint un million entre le mois d'avril 94 et le mois d'août 94. On sait qu'il y a eu environ 50.000 victimes de choléra dans les camps de réfugiés au Zaïre. Par déduction, sur un million cinquante mille morts, il y a plus ou moins 600.000 Tutsi et 550.000 Hutu. Ce sont des chiffres qui ont été calculés de manière scientifique. L'étape suivante consistera à analyser les données pour savoir qui a tué qui. ... »**

A la question de savoir s'il aurait recueilli des témoignages neutres, il répond : « J'ai parlé à quelques expatriés sur place qui ont requis l'anonymat. Ce sont des gens très connus, très anciens et donc à mon avis fiables. Ils nous disent ce que m'ont confirmé les enquêteurs d'Amnesty International qui ont récemment séjourné au Rwanda. Beaucoup de tueries, des centaines de gens tués dans les collines du Nord-Ouest. Les autorités sur place vous disent que les gens sont tués dans les tourbillons civils que les assaillants transforment en boucliers humains. Ce que nous avons pu remarquer hélas, c'est que la plupart des victimes sont des femmes, des enfants et des vieillards. **Malheureusement, les gens n'osent pas s'exprimer devant les caméras. Même les Blancs.** Certains témoins nous ont affirmé que dans le Nord-Ouest du Rwanda, ce sont des opérations d'épuration ethnique qui sont en cours. C'est ethnique par définition parce que les collines du Nord-Ouest sont presque exclusivement habitées par les Hutu. »

A la question de savoir ce que disent les militaires qu'il aurait contactés, il répond : « C'est très simple, le Général Kayumba Nyamwasa (alors Chef d'Etat-Major de l'Armée Patriotique Rwandais : APR) nous a dit **qu'il est là pour mener des opérations militaires, et pas des opérations de police. Son but est de tuer, tuer des gens que lui appelle des terroristes.** »

Pour bien comprendre l'ampleur de la barbarie dont le FPR s'est rendu coupable au Rwanda durant la guerre de 1990 à 1994, voici un témoignage accablant d'un transfuge de ce mouvement politico-militaire. C'est un ancien militaire APR en exil en Angleterre. Publié le 4 février 1999 par le « Centre de Lutte Contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda (CLIIR) », le témoignage révèle au public les différentes méthodes utilisées par ce mouvement rebelle dans ses barbaries et atrocités durant la guerre :

«Les tueries et les massacres se faisaient sous plusieurs systèmes ayant chacun son but et sa signification :

1° Concentrer les gens comme des prisonniers et brûler. Chaque fois qu'on conquerrait une localité, on prenait des gens et les mettait dans des maisons. Constatant qu'on risquait de perdre la localité en faveur des FAR, on brûlait ces

maisons pour que les crimes soient attribués à l'ennemi. A Byumba, à Ruhengeri, la méthode a été utilisée surtout en 1993.

2° La deuxième méthode, c'était d'enterrer les personnes vivantes dans des fosses communes. On libérait les gens par dizaines et on les conduisait vers l'endroit où on avait creusé. Au-dessus, on mettait des feuilles de bananiers. Ils marchaient et enfin ils tombaient dans le trou. A ce moment, on ne pouvait pas savoir exactement où les morts se trouvaient. Ces gens (au nombre de dix) partaient accompagnés par un soldat. Les trous étaient creusés soit derrière les maisons ou des buissons. Ainsi, à un moment donné, le soldat ordonnait le départ en courant un à un, au moment où les autres restaient en attente de l'autre côté de la façade de la maison ou du buisson. Un autre militaire caché à côté du buisson venait les achever par dizaine. Ainsi de suite...

3° Une autre méthode consistait à terroriser la population qui avait réussi à se cacher. C'était la méthode de ligoter, éventrer et égorger des individus qu'on attrapait, (Kandoya) alors qu'ils étaient des autorités locales, des intellectuels ou d'autres personnes influentes. Leurs corps devaient être exposés sur le passage des fuyards en vue de les inciter à ne plus revenir dans leurs biens.

4° C'est au même moment qu'on utilisait « Agafuni » (une petite houe usée). Tout soldat qui devait garder les positions devait se munir d'Agafuni, de couteau, de grenades, et bien entendu de balles et d'un fusil. Néanmoins, il faut noter qu'en tuant des individus isolés, on faisait l'économie des balles.

5° Une autre méthode, c'était rassembler des gens comme si on faisait une réunion pour des nouvelles directives à suivre. Avec des haut-parleurs, on lançait des appels aux éventuelles populations en cachette. Une fois réunies, on lançait des grenades et on les tuait par des rafales automatiques.

6° Des fois, on dirigeait les gens vers une localité minée... »

Le FPR a aussi pratiqué toutes ces méthodes en République Démocratique du Congo (RDC), dans les provinces orientales qu'il a occupées depuis 1998, tel que rapporté dans le livre « *Pour que l'on n'oublie jamais : Recueil de témoignages sur les massacres commis dans l'Est du Congo/Zaïre* », Edité par le Rassemblement Pour le Progrès, 2^{ème} édition, avril 2001.

Le FPR se targue d'avoir arrêté le massacre des Tutsi. Pourtant, bien des témoignages de certains de ses anciens membres actifs révèlent des assassinats massifs et ciblés des Tutsi, même dans les rangs du FPR, pendant et après la guerre.

Ainsi **Jean Pierre Mugabe**¹⁵, dans sa lettre ouverte écrite en Kinyarwanda (langue nationale du Rwanda) et adressée au général Paul Kagame en 1999, il accuse ouvertement celui-ci de ces assassinats de Tutsi, au point VI. qui s'intitule : « **Des assassinats des militaires venus du Burundi et du Rwanda qui se trouvaient sur le front du FPR dans le maquis.** » L'on voudra bien voir ci-après la version française du texte, et en bas de page la version originale.

« Excellence, vous connaissez très bien la cause de la mort des militaires venus du Burundi. Ils ont rejoint le maquis dans le but de renforcer la lutte, de permettre le retour de leurs parents et de sauver le pays. Ils sont venus épauler leurs compagnons au front. Ils avaient fait des études et espéraient qu'une fois de retour,

¹⁵ Jean Pierre Mugabe, s. d., « *Mbwire Gen. Major Kagame Paul ku karubanda amarorerwa U Rwanda ruzize* »

ils auraient à leur tour la possibilité de mener une vie décente chez eux. Ils n'ont pas eu de chance puisque ils ont été tués à l'aide de petites houes enfoncées dans leurs têtes, un peu à la manière dont on tue les cochons. Ils ont été assassinés suite aux ordres de certains de leurs supérieurs venus d'Ouganda, à cause de leurs origines ou tout simplement parce qu'ils avaient étudié.

Vous connaissez très bien ces meurtres même si vous évitez d'en parler. Vous vous souvenez très bien que les membres du FPR du Burundi vous ont interpellé à ce sujet. Aucune enquête n'a été ordonnée et personne n'a été sanctionné pour avoir tué des enfants burundais. Imagine-toi le chagrin des parents qui avaient accepté de te confier leurs enfants !

Je vous rappelle aussi un nombre très élevé d'enfants tutsi massacrés dans les forêts alors qu'ils rejoignaient leurs camarades dans la lutte. Ils venaient du Rwanda ou ils fuyaient l'injustice et le régime du diable Habyarimana. Ils vous rejoignaient parce qu'ils vous considéraient comme un frère et venaient dans le but de sauver le Rwanda et les leurs. Ils ont été tués parce qu'ils venaient du Rwanda et précisément de la zone contrôlée par le gouvernement. Ils ont été tués parce que leurs parents travaillaient dans l'administration ou parce qu'ils avaient des amis dans la direction du pays ou bien parce que leurs proches parents ont, jadis, été des dirigeants. Même les survivants n'ont pas été considérés comme tels parce qu'on les appelait IBIPINGA. Ces enfants, eux, n'ont pas eu la moindre chance d'en réchapper parce que certains ont été soit tués sur la route, soit séparés du reste du peloton hors des exercices militaires. Cette sale besogne a été menée par la DMI au Training Wing. Le responsable de toutes ces opérations de meurtres ciblés était le Major Dan Munyuza. Ces enfants étaient également assassinés à l'aide des petites houes. C'est ainsi que vous avez endeuillé des centaines de familles Tutsi qui avaient cru en vous et qui vous ont confié leurs enfants pour vous aider. C'est à vous en tant que responsable de l'armée, que l'on doit exiger les explications sur le sort réservé à ces enfants. C'est le droit des parents de te demander des comptes sur leurs enfants suppliciés et tués comme des chiens. » ¹⁶

Il paraît évident que, lors de ses massacres durant la guerre, le FPR se souciait peu du sort des Hutu et des Tutsi de l'intérieur, sachant bien que le gouvernement

¹⁶ Texte original. VI. « *Iyicwa ry'abasilikare baturukaga i Burundi n'i Rwanda bari ku rugamba rwa FPR mw'ishyamba.* » « *Nyakubahwa, Muzi neza urupfu rw'abana b'aba sirikare baturukaga i Burundibaje mw'ishyamba baje gutabarira urugamba baharanira gutahuka, gutahura ababyeyi no gucungura igihugu. Baje kwisungana nabagenzi babo ku rugamba. Bari barize, bizera ko nibatsinda urugamba nabo baza gira amahirwe yo kubaho naza mu gihugu cyabo. Amahirwe ntiyabasekeye kuko bicishijwe udufuni bakubitwaga mu mutwenk'uwica ingurube. Bicishwa nabamwe mu bayobozi babo baturuka Uganda, bazize aho baturutse, abandi bazira amashuri. icyo kibazo murakizi neza n'ubwo wakirengagije. Muzi neza ko abanya muriyanga ba FPR b'i Burundi bakibabajije. Nta anketi yakozwe, nta n'uwabihaniye ko yishe abana baturuka i Burundi. Tekereza agahinda ababyeyi bakwoherereje abobana bafite !*

Ndakwibutsa abana b'Abatutsi batagira ingano biciwwe mw'ishyamba basanga bagenzi babo ngo bafatanye urugamba bavaga i Rwanda bahunze akarengane, bahunze ingoma ya Sekibi Habyarimana, bagana mwe bitaga abavandimwe baje bagamije gucungura u Rwanda n'ababo. Bishwe bazira ko baturutse mu Rwanda mu gice kiyoborwa na Leta, bapfuye bazira ko iwabo bakoraga muri Leta, cyangwa bafite inshuti ziri mu buyobozi bw'u Rwanda, cyangwa bamwe mu babyeyi babo cyangwa benewabo babaye abayobozi. N'abarokogaga ntibafatwaga nk'abandi ; bitwaga IBIPINGA. Abo bana bo ntibagize kirengera, bamwe bicirwaga mu mayira, abandi bajonjondwaga muri bagenzi babo bari mu myitoto ya gisilikare. Ijonjora ryakorwaga na DMI aho kuri Training Wing ahakorwaga imyitoto. Byayoborwaga na Major Dan Munyuza. Abo bana nabo bicishwaga udufuni. N'uko mwahekuye imiryango imwe y'Abatutsi yabizeye ikanabohereza abana kubafasha urugamba. Abo bana nimwe bagomba kubazwa nk'uwari umuyobozi w'ingabo. Ni uburenganzira bw'ababyeyi kukubaza abana babo bishwe urw'agashinyaguro."

intérimaire devait tout encaisser puisque, sans soutien de Grandes Puissances, celui-ci était condamné à perdre la guerre.

Ainsi, **Marcel Guérin et son épouse Gloria**, citoyens belges et témoins oculaires en préfecture de Kibungu, région Nyarubuye, en avril 1994, ont décrit les horreurs du FPR dans la région : « ... *Dans un premier temps, j'ai assisté au nettoyage de la région, au rassemblement des populations restées en arrière parce que ces personnes étaient malades ou handicapées, ou trop jeunes pour pouvoir suivre le reste des fuyards. Ces gens ont été rassemblés par paquets qu'on a éliminés à la mitrailleuse 50 et à la grenade. Ils ont fini sur des bûchers ou ont été rejoints par les innombrables « flotteurs » (des cadavres, ndlr) qu'il y avait en ce moment-là sur tous les lacs, rivières et ruisseaux du Rwanda, entre autre la rivière Akagera que j'ai appelé par la suite le « Nil noir ».* (Africa International, N° 319, Novembre 1998). Le même témoin prisonnier du FPR, et sur le chemin vers Mulindi puis vers Kibungu, continue dans le Journal du Mardi, n°2 : « **Les soldats de l'APR se sont livrés à des massacres sans nom. Ils tuaient aveuglement tous ceux qu'ils rencontraient, hommes, femmes, enfants, Tutsi ou Hutu. L'odeur comme le spectacle étaient insoutenables. Il ne s'agissait pas de faits de vengeance isolés mais bien d'une véritable entreprise de destruction massive !** ».

Le FPR poussa donc le cynisme jusqu'à accuser le Gouvernement intérimaire d'être responsable de la mort des milliers de personnes dont les corps flottaient sur les eaux de la rivière Akagera et sur le Lac Victoria alors que c'était lui qui avait perpétré ces forfaits. A cet effet, le Lac Victoria fut déclaré zone sinistrée.

A ce propos, après les malheureux événements de Kisangani où les troupes ougandaises et rwandaises venaient de s'affronter, **Colette Braeckman**, dans son livre « *Les Nouveaux Prédateurs* »¹⁷, donne un témoignage qu'elle a recueilli d'un Commandant ougandais, racontant que la vraie rupture entre son pays et le Front Patriotique Rwandais remonte à bien plus longtemps qu'on ne l'imagine ; à l'époque du début des massacres au Rwanda.

« (...) *En avril 1994, lorsque après l'assassinat du Président Habyarimana et le début du génocide commis par les extrémistes hutu, nous avons vu des corps descendre le cours de la rivière Akagera et flotter sur le lac Victoria, il nous a fallu du temps pour comprendre ce qui se passait, car les communes frontalières voisines étaient entièrement contrôlées par le FPR. Nous avons finalement compris que ces corps n'étaient pas ceux des Tutsi, mais de civils hutu systématiquement éliminés. Nos commandants ont alors protesté auprès des Rwandais, leurs anciens compagnons d'armes. Les Commandants du FPR n'ont rien voulu entendre. Nous avons dès lors commencé à nous méfier.* »

Et **Colette Braeckman**, dans le cas des massacres de populations civiles à Kisangani, de qualifier les soldats FPR de « **Barbares Intelligents** ». Ils ont acquis beaucoup d'expériences macabres.

« *Ils ont déjà eu affaire aux commissions d'enquête, aux rapporteurs des droits de l'homme. Rappelez-vous, en 1996, ces 200.000 réfugiées hutu en fuite au Kivu, et dont on ne retrouva jamais les corps ou la trace...* »

Et la journaliste de renchérir, « *Ici (à Kisangani) on ne comptera pas les morts, parce que les soldats réquisitionnent les civils pour qu'ils jettent dans le fleuve les cadavres qu'auparavant ils ont éventrés. Il paraît que les corps ainsi déchirés coulent à pic, ne*

¹⁷ Colette Braeckman, « *Les Nouveaux Prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale* » Editions Fayard 2003, p. 19.

remontant jamais à la surface. De guerre en guerre les techniques se perfectionnent, n'est-il pas vrai ? (...) Ici, à Kisangani, les belligérants ont tiré les leçons de l'Akagera : les morts ne sont pas laissés à la disposition d'enquêteurs éventuels, on les fait soigneusement disparaître... Ceux qu'on ne jette pas dans l'eau, on les brûle, on les emporte en camion, on les jette quelque part dans la forêt... Les combattants ont appris à dissimuler les preuves de leurs crimes, à faire disparaître les corps... »

Ce genre de mensonges doublés de dissimulations et de manipulations perfides se retrouvent aussi dans les récits lors de la commémoration du génocide rwandais qui a lieu le 7 avril de chaque année. Ainsi, à propos des victimes, voici ce qu'en dit **Deus Kagiraneza**¹⁸ en ce qui concerne les crânes et ossements exposés dans différents sites mémoriaux... Il s'agit de son témoignage devant le Sénat de Belgique – Commission d'enquête parlementaire « Grands Lacs », Auditions – Vendredi 1^{er} mars 2002.

« (...) J'ai découvert une hérésie : les Belges qui sont venus à Kigali pour la commémoration du 7 avril 1998, je crois, ont demandé pardon pour des crânes et des ossements qui sont étalés là-bas. C'était une façon de pousser au pathétique, à la culpabilité de n'avoir pas apporté son aide. Or c'est le FPR qui a demandé qu'il n'y ait pas assistance. Je ne voudrais pas utiliser les morts, mais on a dit que tous ces crânes n'étaient pas forcément ceux des Tutsi. On ne peut pas exhiber des Hutu qui seraient morts sous des balles perdues ou intentionnelles. En effet, ils venaient avec des gourdins et des machettes pour attaquer une armée bien organisée et bien structurée.

On peut tenter de me prouver le contraire, mais je pense qu'on a enterré ces gens qui mouraient au front et qui étaient des cibles légitimes ou non. On ne peut pas montrer où ils ont été enterrés. Alors on a déterré tous ces crânes, on les a amenés là-bas. On leur a appliqué l'étiquette de Tutsi, ce qui n'est pas vrai. Comme vous le savez, pendant la guerre, on doit rapidement enterrer les cadavres, qu'ils soient des chiens, d'oiseaux, de vaches, de Hutu, de Tutsi, de Blancs, etc., afin d'éviter les épidémies. Parfois, il s'agit de fosses communes. Or, pour commémorer le début du génocide, on expose ces crânes, ces ossements pour exciter la pitié de la Communauté internationale afin qu'elle ferme les yeux sur les bêtises qui sont en train d'être commises dans les pays limitrophes. »

Rappelons que Deus Kagiraneza est un Tutsi, ex-officier dans l'APR et ancien membre du Bureau Politique du FPR.

Le problème du génocide rwandais est donc très complexe ; il est vraiment hasardeux de s'y aventurer sans avoir la maîtrise de tous les éléments. Or la seule voie possible pour accéder à cette maîtrise est le rétablissement de la vérité en faisant les enquêtes nécessaires, conformément à la Recommandation N° 52 du Rapport final de la Commission d'Enquête du Sénat de Belgique. Une fois la vérité établie, on peut réaliser un travail de mémoire collectif, et le transmettre aux enfants, pour que l'on n'oublie jamais. S'y prendre autrement reviendrait à transmettre au public, et spécialement aux enfants, un mémoire tronqué, ce qui n'est pas recommandable.

¹⁸ Deus Kagiraneza, op cit.

4. MANIPULATIONS AVÉRÉES.

Un élève est celui qui reçoit un enseignement dans un établissement scolaire sous la conduite éclairée d'un maître. Celui-ci a pour mission de lui esquisser entre autres une vision du monde pour réaliser un travail de mémoire. Dans le cadre du génocide rwandais, le maître doit pouvoir être en mesure d'expliquer tous les contours de la question. Est-ce qu'il en est ainsi ? Nous craignons plutôt que le message véhiculé par ces enseignants ne soit le reflet du « *discours aimable et convenable* » tenu par le régime de Kigali et ses sponsors. Ce qui contribue à enterrer à jamais la vérité sur ce qui s'est réellement passé au Rwanda.

Selon le « **discours aimable et convenable** », « *le FPR sous l'habile direction militaire et politique de son actuel président Paul Kagame, formé comme beaucoup de ses collègues dans nos meilleures écoles anglaises et américaines, a mis fin au génocide en prenant Kigali le 4 juillet 1994 et en formant le gouvernement le 19 juillet 1994. Un mouvement patriotique libérateur ayant de bonnes références met donc fin au pire crime imaginable, qui nous rappelle tous l'holocauste, un 4 juillet, comme à dessein* »¹⁹.

Signalons ici que le 4 juillet est aussi la fête nationale des Etats-Unis d'Amérique, et nous osons penser à une pure coïncidence.

Ce discours met donc en cause indistinctement les Hutu, tous présumés coupables parce que ayant perdu la guerre, et il innocente indistinctement les Tutsi parce que vainqueurs.

L'autre version, malheureusement moins écoutée et combattue avec acharnement par les lobbies et les relations publiques des officiels du FPR, clame haut et fort que « **ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali** ». La version avance au moins trois thèses qui montrent que la première est le résultat d'une conspiration internationale savamment, minutieusement et sciemment préparée pour aider les auteurs de celle-ci à arriver au but fixé, à savoir la recombinaison de la carte de l'Afrique centrale pour des fins stratégiques, géopolitiques et économiques. L'acteur trouvé, à savoir le FPR, avait lui aussi des objectifs et aspirations qui lui sont propres et auxquels il tenait tant. Il s'ensuivit un compromis qui lui accordait de fait une carte blanche sur tout. C'est ainsi que des actions et phénomènes suivants sur ce qui est du Rwanda, ont été rendus possibles. On peut citer entre autres :

- La légitimation de la guerre d'octobre 1990 où une guerre d'agression a été prise pour une guerre de libération;
- La banalisation de l'attentat terroriste du 6 avril 1994 dans lequel ont trouvé la mort les présidents Cyprien Ntaryamira du Burundi et Juvénal Habyarimana du Rwanda ainsi que leurs délégations, attentat réduit en simple accident d'avion par certaines puissances pour se prémunir de toute enquête indépendante qui risquerait de les incriminer ;
- L'impunité garantie au FPR en le considérant d'office comme étranger au génocide rwandais de 1994, allant même jusqu'à le faire passer pour victime en certains moments puisque « *quand le FPR tue, il tue des criminels* », chose acquise avant, pendant et après le génocide ;

¹⁹ Robin Philpot, op cit.

- La diabolisation sans discernement des Hutu où, par diversion, tout Hutu = Interahamwe = ex-FAR (ex-Forces Armées Rwandaises) = Génocidaire (mot créé pour la circonstance en vue de salir à jamais l'ethnie Hutu).

5. CONCLUSION.

Compte tenu de ce qui précède, nous espérons que les destinataires de ce document verront qu'il est vraiment trop tôt pour pouvoir dire avec certitude les causes réelles de ce qui s'est passé au Rwanda. Le temps d'expliquer le génocide rwandais aux enfants belges n'est pas encore arrivé, vu que même leurs parents ne sont pas encore en mesure d'appréhender la vraie version de la question. En effet, comme nous venons de le voir, à l'heure actuelle, même les personnes avisées ne sont pas capables de nous dire ce qui s'est réellement passé. Ici nous trouvons la Recommandation N° 52 du Rapport final de la Commission d'Enquête du Sénat de Belgique pertinente et très courageuse ; et nous osons espérer que la Belgique usera du même courage pour essayer de convaincre la Communauté internationale quant à la nécessité de commencer cette enquête. C'est pourquoi nous craignons que dans un avenir proche, quand la vérité sera réellement connue, il sera difficile d'en expliquer encore aux enfants et leur dire qu'on s'était trompé. Il serait donc plutôt judicieux de chercher à lever toutes les zones d'ombre dont il a été question dans ce document. De ce point de vue on aura contribué à l'éclatement de la vérité, préalable à une véritable réconciliation du peuple rwandais.

Pour SOS TABARA – HELP, asbl
B.B.
Président

SOS TABARA – HELP, asbl
Rue Belgrade, 134
1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 15 mars 2004

Email : sostabara@hotmail.com

Monsieur le Ministre – Président du
Gouvernement de la Communauté Française
Wallonie - Bruxelles

Objet : Transmission du document : « **Nos observations sur votre projet :**
« Rwanda 10 ans après...du déni des droits à l'engagement des jeunes citoyens ». »

Monsieur le Ministre-Président,

L'association « SOS TABARA – HELP » a pris connaissance à partir du journal « *Métro* » du 12 février 2004, de l'existence d'un projet intitulé « *Rwanda 10 ans après...du déni des droits à l'engagement des jeunes citoyens* », et dont l'objet est de sensibiliser les jeunes de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles au génocide rwandais.

L'association a l'honneur de vous transmettre, en annexe, ses observations et vous en souhaite bonne réception

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de notre haute considération .

Pour SOS TABARA – HELP, asbl.
B.B.
Président

Copie pour information :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre du Royaume de Belgique.
- Monsieur le Président du Sénat de Belgique.
- Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères.
- Monsieur le Président du Parti politique (Tous).
- Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement Flamand.
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement secondaire, Communauté Française Wallonie-Bruxelles.
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement en Communauté Flamande.
- Journal « *Métro* ».